

ANdÉA : départ du président Emmanuel Tibloux en septembre 2017

Paris - Publié le jeudi 23 mars 2017 à 16 h 25 - Actualité n° 89819

Emmanuel Tibloux annonce qu'il quittera ses fonctions de président de l'ANdÉA à l'issue du séminaire d'été de l'association qui se tiendra à Strasbourg les 07 et 08/09/2017, lors de l'Assemblée générale annuelle de l'association qui s'est tenue le 20/03/2017 à Saint-Étienne (Loire), dans le cadre de la biennale du design (du 09/03 au 09/04/2017). Parallèlement à son départ, « des membres du conseil d'administration quitteront eux aussi leur poste avant la fin de leur mandat afin d'ouvrir une partie du CA au renouvellement », indique à News Tank Emmanuel Tibloux le 23/03/2017. « Depuis ma prise de fonctions en 2009, j'ai le sentiment qu'une grande mutation a été opérée au sein de l'ANdÉA. Le temps est venu d'entamer un nouveau cycle », poursuit-il.

Le séminaire d'été de l'association s'ouvrira par une assemblée générale au cours de laquelle seront élus de nouveaux membres du CA. Le nouveau président sera quant à lui élu « dans les jours qui suivent ». Le renouvellement du CA est encouragé par les modifications statutaires décidées lors de l'assemblée générale. Celles-ci portent sur la représentativité et la diversité des membres élus de l'association, l'autonomie des étudiants et des enseignants à engager les élections des représentants de chaque école, et le renouvellement de la présidence en la limitant à deux mandats.

Après l'assemblée générale, une journée d'échanges s'est tenue et à laquelle « près de 200 personnes ont participé », dont 46 étudiants, 36 directeurs, 32 enseignants, 10 présidents ou vice-présidents, 15 administrateurs, 16 responsables des études, 12 chargés de communication et sept chargés des relations internationales. Trois ateliers thématiques portant sur la place du design au sein des écoles d'art, le statut des enseignants, et la préparation du prochain séminaire d'été de l'ANdÉA, dont le thème est l'international, avaient pour l'occasion été programmés.

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art

ANÉA

- Association fédérant la totalité des 45 écoles supérieures d'art délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac plus 3 et Bac plus 5
 - Créée en 1995 sous le nom d'Association nationale des directeurs d'écoles supérieures d'art
 - Devient l'Association nationale des écoles supérieures d'art en mai 2012
- Missions :
- plateforme de réflexion
 - instance de proposition
 - force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques.
- Président : Emmanuel Tibloux, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Lyon, jusqu'en septembre 2017
- Contact : Maud Le Garzic Vieira Contim
- Tél : 06 26 38 82 84

Association Nationale des Écoles supérieures d'Art
32 rue Yves Toudic
75010 Paris - FRANCE
Téléphone : 06 26 39 92 84



Fiche n° 383, créée le 27/09/13 à 13:23

© News Tank Culture 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »